



Liquidation judiciaire et poursuites du co emprunteur

Par **nathalie sauvage**, le **26/10/2009** à **17:38**

Bonjour,
Mon époux a bénéficié d'une procédure en liquidation judiciaire simplifiée fin 2008 et dont le dossier a été clôturé en mars 2009 pour motif d'insuffisance d'actif. Deux créanciers m'ont récemment contacté par lettre recommandée pour me mettre en demeure de rembourser les sommes dues de mon époux pour motif que je suis sa conjointe et co emprunteuse des dettes pourtant liquidées par voie de justice en mars 2009. Le juge qui a rendu sa décision avait parlé de fond de garantie pour les créanciers. Malgré cela, les créanciers qui ont déclarés leurs créance lors de la procédure de liquidation judiciaire se retournent contre moi et me menacent de poursuites judiciaires alors que je les ai informé que je ne travaille pas, je n'ai aucun revenus ni allocation et aucun bien saisissable.
Quels sont les recours possibles pour moi faire cesser les poursuites à mon encontre ? Merci.